

Calendrier de la session MOBLT 2026-2027

MOBLT	Visio d'introduction générale à MOBLT	DS	1h	14/09/2026
-------	---------------------------------------	----	----	------------

Compétence	Intitulé de la séance	Modalité	Durée	Date
------------	-----------------------	----------	-------	------

Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE				
C1	Visio d'introduction	DS	30'	15/09/2026
C1	Mise à niveau débutant	DS	1h30	15/09/2026
C1.1	Séance 1 - Elaborer un projet de mobilité	DA	1h	> 22/09/2026
C1.1	Séance 2 - Définir les incontournables d'un projet de mobilité et les mettre en perspective avec un projet d'établissement	DS	2h	22/09/2026
C1.1	Séance 3 - Être en capacité d'élaborer un plan d'actions & Séance 4 - S'approprier les éléments constitutifs d'un appel à projet	P	12h	29/09/2026 (journée entière) & 30/09/2026 (matinée)
C1.2	Séance 1 - Rechercher des partenaires dans un projet de mobilité	DS	1h	06/10/2026
C1.2	Séance 2 - Elaborer un budget et identifier les financements mobilisables	DS	2h	09/10/2026
C1.2	Séance 3 - Assurer la mise en œuvre opérationnelle de mobilité européenne ou internationale	DS	1h30	12/10/2026
C1	Visio Q&R validation	DS	30'	13/10/2026
Validation C1	Travail rédactionnel du 13/10/26 au 14/12/26 Période des oraux de validation du 5/01/27 au 15/01/27			

Compétence 2 : APPLIQUER LES CADRES REGLEMENTAIRES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE				
C2	Visio d'introduction	DS	30'	03/11/2026
C2	Mise à niveau débutant	DS	1h	03/11/2026
C2	Séance 1 - Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité	DA	1h30	> 10/11/2026
C2	Séance 2 V1 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 1	DS	2h	10/11/2026
C2	Séance 2 V2 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 2	DS	1h	16/11/2026
C2	Séance 3 - Les dispositifs réglementaires permettant le déploiement de la mobilité sortante dans des situations particulières	DS	1h	19/11/2026
C2	Séance 4 - Le contexte réglementaire nécessaire pour développer la mobilité entrante	DS	1h	24/11/2026
C2	Visio Q&R validation	DS	30'	25/11/2026
Validation C2	Réalisation du QCM sur LMS du 25/11/26 au 2/12/26 Période des oraux de validation du 7/12/26 au 15/12/26			

Compétence 3 : ECHANGER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL ET APPREHENDER LES ENJEUX D'UN PARTENARIAT

C3	Visio d'introduction	DS	30'	27/11/2026
C3.2	Séance 1 - Comprendre l'environnement du partenaire d'accueil pour communiquer au mieux avec lui	DS	1h30	01/12/2026
C3.2	Séance 2 - Concevoir et organiser une visite préparatoire dans le pays d'accueil	DA	1h	> 10/12/2026
C3.2	Séance 3 - Appréhender la dimension interculturelle dans la mise en œuvre du projet de mobilité	DS	1h30	10/12/2026
C3	Visio Q&R validation	DS	30'	11/12/2026
Validation C3	Réalisation du QCM sur LMS du 11/12/26 au 15/12/26 Période des oraux de validation du 5/01/27 au 20/01/27			

Compétence 4 : METTRE EN COHERENCE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AVEC LE PARCOURS DE FORMATION.

C4.1	Visio d'introduction	DS	30'	05/01/2027
C4.1	Séance 1 - S'acculturer aux référentiels de formation des parcours ouverts à la mobilité au sein de son établissement	DA	1h	> 19/01/2027
C4.1	Séance 2 - Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels	DA	2h	> 19/01/2027
C4.1	Séance 3 - Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la période mobilité	DA	2h	> 19/01/2027
C4.1	Séance 4 - Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire de la mobilité.	DS	1h30	19/01/2027
C4.1	Séance 5 - Formaliser le projet pédagogique au regard des spécificités de l'organisme d'envoi et d'accueil	P	6h	28/01/2027 (journée entière)
C4.2	Séance 1 - Mobiliser les instruments de valorisation et de reconnaissance de la mobilité	DA	30'	> 26/01/2027
C4.2	Séance 2 - Identifier les rôles respectifs des acteurs de la mobilité	DS	1h30	26/01/2027
C4.3	Séance 1 - Définir et mettre en œuvre les modalités de validation & de reconnaissance des acquis d'apprentissage	DS	1h30	02/02/2027
C4.3	Séance 2 - Mettre en œuvre des mobilités à des fins d'études	DS	1h30	04/02/2027
C4	Visio Q&R validation	DS	30'	05/02/2027
Validation C4	Travail rédactionnel du 5/02/27 au 22/03/27 Période des oraux de validation du 31/03/27 au 9/04/27			

Compétence 5 : COMMUNIQUER ET PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VALORISATION D'UNE ACTION DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

C5	Visio d'introduction	DS	30'	02/03/2027
C5	Séance 1 – Communiquer dans le cadre d'un projet de mobilité : notions clés & bonnes pratiques	DS	1h30	04/03/2027
C5	Séance 2 - Etablir un plan de communication et utiliser les outils de valorisation	DS	1h30	09/03/2027
C5	Séance 3 - Construire un argumentaire pour convaincre les différentes parties prenantes au projet de mobilité & Séance 4 - Mobiliser des techniques de prise de parole pour communiquer efficacement à l'oral	P	6h30	12/03/2027 (journée entière)
C5	Visio Q&R validation	DS	30'	15/03/2027
Validation	Réalisation du QCM sur LMS du 15/03/27 au 19/03/27			
C5	Réponse aux question ouvertes du 19/03/27 au 29/03/27			

Pour vous faciliter la lecture, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions concernant les abréviations utilisées dans le document en question :

- **DS** = Distanciel synchrone = visioconférence sur TEAMS.
- **DA** = Distanciel asynchrone = à réaliser en autonomie sur la plateforme en ligne d'EAM (**LMS**)
- **P** = journée en présentiel à Paris.
- **Q&R** = question/réponse
- **QCM** = question à choix multiples

Précisions sur les séances en visio (DS) :

Chaque compétence sera dispensée dans la mesure du possible par un binôme d'enseignants vacataires experts qui guideront les participants à travers l'ensemble des séances. Leur engagement contribuera à inspirer, stimuler et faciliter des discussions ainsi que des activités.

Nous prévoyons 4 groupes par module pour les séances en distanciel synchrone (en visio) : 2 en matinée (10h > 12h), 1 en début d'après-midi (14h > 16h) et 1 en fin d'après-midi (17h > 19h) > les stagiaires des outres-mers seront priorités sur ce créneau. Les groupes sont limités à 15 stagiaires.

Précisions concernant les validations :

La validation d'une compétence est facultative. Vous pouvez très bien suivre le dispositif sans le valider. Certaines compétences demandent d'avoir une expérience dans l'organisation de la mobilité pour pouvoir prétendre à la validation (c'est le cas de C1, C4 et C5). Si ce n'est pas votre cas, vous aurez la possibilité de valider ces compétences lors de la session suivante après avoir mis en place vos premières mobilités.

Nous vous souhaitons un parcours de formation enrichissant et fructueux !